



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/42/230  
S/18815  
20 avril 1987  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-deuxième session  
Point 76 de la liste préliminaire\*  
RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE D'ENQUETER  
SUR LES PRATIQUES ISRAELIENNES AFFECTANT  
LES DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION  
DES TERRITOIRES OCCUPES

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-deuxième année

Lettre datée du 16 avril 1987, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de la Jordanie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire part ci-joint des dernières informations sur l'action menée par Israël en mars 1987 aux fins d'implanter des colonies de peuplement dans les territoires arabes occupés. Cette action a notamment consisté à confisquer des terres arabes pour réaliser les plans de colonisation israéliens qui visent à expulser les habitants arabes et à prendre possession de leurs terres, ce qui va à l'encontre des principes du droit international régissant l'occupation militaire, et en particulier de la Convention de La Haye de 1907 et de la quatrième Convention de Genève de 1949.

Il n'est pas besoin de souligner le danger que la poursuite d'une telle politique fait peser sur la paix et la sécurité internationales et sur les perspectives de paix dans la région.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 76 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Abdullah SALAH

\* A/42/50 et Corr.1.

ANNEXE

Implantation de colonies de peuplement israéliennes, confiscations de terres arabes, actes d'agression contre des citoyens arabes et atteintes à leurs biens durant le mois de mars 1987

En mars 1987, les autorités israéliennes ont confisqué 1 750 dounams sur la Rive occidentale occupée et ont posé la première pierre d'une nouvelle colonie de peuplement au nord de Jérusalem.

Les colons juifs ont endommagé une trentaine de véhicules appartenant à des Arabes et arraché quelque 667 oliviers dans différentes parties de la rive occidentale occupée.

On trouvera ci-après de plus amples détails sur les pratiques israéliennes :

1. Implantation de colonies et confiscation de terres :

- Le 25 mars 1987, David Levy, Ministre israélien de l'habitat, a posé, près de la route reliant Ram au village de Mikhmas, la première pierre d'une nouvelle colonie de peuplement de 8 000 logements baptisée "Bitar". Le Département de la colonisation de l'Agence juive a annoncé que l'implantation de cette colonie faisait partie d'un plan visant à renforcer la "ceinture de colonies" autour de Jérusalem;
- Au début du mois de mars 1987, les autorités militaires israéliennes ont confisqué un terrain d'une superficie de 250 dounams appartenant au dénommé Abd al-Fattah Ahmad et à son frère qui habitent dans le village de Shufa (secteur de Tulkarm) et y ont arraché quelque 500 oliviers;
- Le 25 mars 1987, les autorités israéliennes ont informé le maire et les habitants du village de Bani Hassan (Naplouse) de leur décision de confisquer 1 500 dounams d'oliveraies appartenant à 15 habitants de cette localité et situés au nord-ouest de celle-ci.

2. Atteintes aux biens arabes

- Le 5 mars 1987, des colons de Kiryat Arba ont brisé les vitres d'une vingtaine de voitures appartenant à des Arabes, dans la localité de Halhul où ils avaient pénétré en armes, à bord de 10 véhicules;
- Le 1er mars 1987, des inconnus ont arraché 12 oliviers appartenant au dénommé Wajdi Aboulassal qui habite le village de Zawiya (district de Tulkarm);
- Le 1er mars 1987, les autorités militaires israéliennes ont fait savoir à 17 pères de famille qu'elles étaient dans l'obligation de détruire leurs maisons situées au sud de Khan Yunis (Gaza), sous prétexte que celles-ci avaient été construites sans autorisation;

- Le 4 mars 1987, trois colons ont tenté de mettre le feu à l'une des ailes du sanctuaire d'Abraham (Hébron) en utilisant des substances inflammables;
- Le 11 mars 1987, des habitants de la colonie de Shilo ont arraché les derniers oliviers d'un terrain de 12 dounams appartenant à Hamd Bedoui Abdalhay, du village de Qaryut (district de Naplouse), et ont commencé à y planter des pommiers, le but étant d'intégrer le terrain à la colonie de Shilo;
- Le 12 mars 1987, le dénommé Marco Ben Shabban, qui est chargé des biens vacants à Hébron, a arraché 105 oliviers sur une terre appartenant au dénommé Mahmoud Younes Harb, située à Arb Erramadhin, dans la région de Dhahiriya;
- Le 20 mars 1987, des colons juifs extrémistes ont crevé les pneus de neuf véhicules dans les environs de Jérusalem.

### 3. Nouvelles concernant la colonisation

- Lors de sa réunion du 1er mars 1987, le Gouvernement israélien a décidé d'étendre le mandat du Comité ministériel chargé des affaires des colonies de peuplement situées sur les lignes de démarcation aux colonies juives de la vallée du Jourdain. Ces dernières bénéficieraient des privilèges que le Comité envisage d'accorder aux colonies situées à la frontière avec le Liban ou sur les hauteurs du Golan syrien;
- La Commission des finances de la Knesset a décidé le 2 mars 1987 d'allouer, à l'occasion de la Pâque juive, un montant de 6 millions de shekels aux colonies implantées dans les territoires occupés. Un porte-parole a déclaré à cet égard que les implantations décidées étaient "légales" parce qu'elles avaient été autorisées par le précédent gouvernement du Likoud;
- Un porte-parole du groupe "Amnah", qui s'occupe de la colonisation dans le mouvement "Goush Emounim", a affirmé le 5 mars 1987 que le Premier Ministre Itzhak Shamir allait présenter, à la réunion suivante du Gouvernement israélien, un plan prévoyant l'implantation de six nouvelles colonies de peuplement dans les territoires occupés. Le calendrier des travaux aurait été établi pour ces colonies et les travaux préparatoires auraient déjà atteint un stade avancé pour deux d'entre elles;
- Selon le "Hatzofeh" du 18 mars 1987, le chef du Département de la colonisation à l'Agence juive aurait déclaré que ses services allaient lancer une vaste campagne en faveur de l'octroi d'une aide d'urgence aux colonies de la vallée du Jourdain qui traversent une passe économique difficile;
- Selon le "Maariv" du 5 mars 1987, les colons juifs de la rive occidentale et de la bande de Gaza bénéficieraient prochainement de privilèges supplémentaires au regard du droit israélien, et ce à la suite d'une

initiative du Ministre israélien du travail et de la sécurité sociale, Moshe Kassab, qui a proposé l'adoption de dispositions législatives permanentes à cet effet;

- Selon des milieux israéliens de l'information, le bloc du Likoud a déployé de grands efforts depuis qu'il est arrivé au pouvoir en 1977 en vue de judaïser les zones situées au-delà des frontières politiques de la ville de Jérusalem, c'est-à-dire la région qui va de "Goush Assioun", au sud de Bethléem, à la colonie de "Shila", au nord de Ramallah. Le bloc du Likoud a implanté de nombreuses colonies et agrandi des colonies existantes comme celles de "Maale Adoumim", "Afrat", "Jafat Zeel" et "Beit Il", d'où une diminution de la population juive de Jérusalem;
- Le Chef du Département de la colonisation à l'Agence juive, Mattityahu Droblès, a établi un plan prévoyant le transfert de milliers de travailleurs juifs de l'aéronautique et d'employés de la compagnie El Al, de la région de l'aéroport de Lod et du Littoral vers la région de Jérusalem, afin de bouleverser la structure démographique de cette dernière région, où le nombre des habitants arabes avoisine celui des colons juifs;
- Dans la revue "Nekouda", organe des colons des territoires arabes occupés, on peut lire sous le titre "De nouvelles colonies se sont créées sans l'aide du Gouvernement", qu'à la session extraordinaire qu'il a tenue à Jérusalem, le Conseil des colonies du mouvement a inscrit à l'ordre du jour de ses travaux deux sujets importants : les conditions d'un progrès réel de la colonisation sur la rive occidentale et la participation du Goush Emounim à ce que le Conseil appelle la lutte en faveur de l'émigration des Juifs d'Union soviétique.
- Le secrétariat du mouvement a proposé à 42 représentants de colonies de peuplement présents à la réunion de Jérusalem de décider, en tant que première mesure, d'entreprendre les préparatifs en vue de la création de 12 nouvelles colonies de peuplement sur la rive occidentale et dans la bande de Gaza;
- A l'issue de leur réunion, les participants ont pris des décisions encore plus radicales que celles proposées par le secrétariat du mouvement, puisqu'ils ont décidé de créer d'urgence deux nouvelles colonies précédemment approuvées par le Gouvernement et de fixer des délais très courts pour la création des autres colonies.

On trouvera ci-après les éléments fondamentaux des autres décisions relatives à la colonisation prises à cette réunion.

- Oeuvrer, au niveau des pouvoirs publics et de la population, à la création de nouvelles colonies de peuplement officielles sur la rive occidentale;
- Créer des noyaux de peuplement susceptibles de transformer les nouvelles colonies prévues en colonies permanentes;

- Utiliser les anciennes colonies comme réservoir de conseillers, de volontaires et de tous autres services nécessaires à la création de nouvelles colonies, quitte, ce faisant, à nuire à l'absorption de nouvelles familles;
- Pour imposer la colonisation des territoires, débloquer 100 000 shekels du budget commun du mouvement et imposer aux colons une taxe spéciale pouvant aller jusqu'à 70 shekels par famille;
- Précéder chaque opération de colonisation d'une vaste campagne d'information destinée à susciter un appui populaire;
- Approuver et soutenir le Ministre de l'habitat, lequel a déclaré à Hebron que son ministère comptait, sans autre décision du Gouvernement, créer six colonies de peuplement au cours de l'année. Le secrétariat ferait tout ce qui est en son pouvoir pour susciter les noyaux de peuplement nécessaires à la réalisation de cet objectif;
- Encourager et appuyer la création d'associations industrielles et d'agences agricoles dans les colonies en mettant plus particulièrement l'accent sur les petites colonies et les colonies éloignées;
- Fixer les points d'implantation des colonies "Eitan", "Atra", "Jint" et "Allon".

La police israélienne a mis fin, le 18 mars 1987, aux agissements de quatre habitants juifs de Tel Aviv qui, se faisant passer pour des Arabes, s'étaient rendus coupables de fraudes et de falsifications touchant des transactions foncières sur la rive occidentale. Selon les déclarations de la police, ces quatre personnages auraient vendu des terres qui ne leur appartenaient pas et seraient impliqués, avec d'autres, dans au moins 30 délits de vente illégale, d'escroquerie et de falsification. Cette affaire prend de l'ampleur et la police procède à l'interpellation des suspects après avoir ouvert 300 dossiers environ, pour une enquête qui se poursuit depuis maintenant deux ans et demi.

Trente-six dossiers concernant deux avocats ont été transférés de Tel Aviv au Procureur général, les intéressés étant soupçonnés de participation à l'escroquerie. Le tribunal militaire de Naplouse enquête sur l'agent immobilier Ahmed Aouda, coupable de fraudes, de falsifications et de versement de pots de vin dans le but d'effectuer des opérations immobilières illégales sur la rive occidentale, avec la complicité de sociétés israéliennes et l'appui de responsables gouvernementaux.

-----